



Appel d'offres pour le recrutement d'une société de sécurité et de gardiennage

1. CONTEXTE

Areeba Guinée, Opérateur de téléphonie mobile en Guinée sous la marque **MTN**, entend pour la sécurisation de ses sites et biens, se procurer les services d'une société de sécurité expérimentée dans le domaine.

Ainsi, Le présent appel d'offre a pour objet la prestation de service de sécurité et de gardiennage. Il s'agit entre autres de la sécurisation des biens, des installations; des locaux de **Areeba**, ainsi que du monitoring, et du contrôle d'accès aux installations.

2. SOUMISSION

Les entreprises intéressées devront remplir un certain nombre de critères juridiques, techniques (compétences et expérience) et financiers conformément au point 4 du présent cahier de charge.

2-1 Conditions de participation :

- Avoir un registre de commerce de plus de 2 ans
- Avoir en Guinée un siège où il exerce ses activités de façon permanente, clairement identifié à son nom et accessible durant les heures normales de bureau.
- Au moins trois références pour prouver votre expérience dans le domaine.

2-2 Règles de Présentation

2-3 La Monnaie

Aux fins de la présente clause, l'unité monétaire **Franc Guinéen (GNF)** est considérée comme une monnaie admissible.

2-4 Contenu de la Soumission

Chaque offre doit comporter une offre qualitative et une offre financière qui doivent être remises dans une seule enveloppe.

2-5 Propriété des Soumissions

La Soumission présentée ainsi que les documents afférents demeurent la propriété matérielle de **MTN Guinée** et ne sont pas remis au **SOUSSIONNAIRE**, à l'exception des Soumissions reçues en retard. Ces Soumissions seront reprises par **les SOUSSIONNAIRES** concernés.



2-6 Évaluation des Soumissions

MTN Guinée se réserve le droit de demander à tout **SOUSSIONNAIRE** des précisions ou des éclaircissements sur sa soumission déposée. Le cas échéant, **le SOUSSIONNAIRE** doit lui transmettre par écrit les renseignements demandés dans le délai requis. Toutefois, l'information fournie par **un SOUSSIONNAIRE** ne doit et ne peut pas avoir pour effet de modifier la soumission déposée. **MTN Guinée** peut rejeter la Soumission du **SOUSSIONNAIRE** qui ne se conforme pas à cette demande dans le délai prescrit.

- **Conformité**

Lors de la période de l'analyse des Soumissions, **le Soumissionnaire** doit, sur demande, permettre au représentant de **MTN Guinée** de vérifier la conformité de sa Soumission par rapport aux exigences des Documents d'Appel d'Offres.

- **Références**

MTN Guinée se réserve le droit de vérifier les références de clients fournies par **le SOUSSIONNAIRE**. Si ces références sont trompeuses, fausses ou inexactes, la Soumission peut être rejetée.

3. CONDITIONS TECHNIQUES

3-1 Validité des propositions commerciales

Pour donner suite à une analyse détaillée des propositions, seuls les soumissionnaires les plus compétitifs selon les critères de sélection établis seront retenus afin de participer aux négociations qui déboucheront sur un éventuel contrat de services.

3-2 Critères de sélection

La sélection de **MTN Guinée** sera basée sur l'ensemble des éléments du soumissionnaire y compris :

- La qualité des prestations proposées
 - Notre perception des capacités du soumissionnaire à s'engager
 - La qualité des dossiers de réponses qui sera appréciée en fonction des critères de sélection suivants :
- La présentation de tous les documents nécessaires délivrés par les autorités compétentes pour l'exercice du service de sécurité et de gardiennage
 - La Capacité du soumissionnaire à répondre avec pertinence aux besoins exprimés dans le présent appel d'offres
 - La qualité des prestations proposées (dont le mode d'organisation),
 - La garantie de qualité du service et sa pérennité,
 - Les preuves des formations reçues par le personnel du soumissionnaire
 - Les justificatifs du respect des obligations fiscales et sociales par le soumissionnaire
 - La Qualité de la réponse (précision, originalité, présence de toutes les pièces demandées, etc.) au présent appel d'offres;



4. LES SITES

4-1 Bureaux

Les bureaux comprennent :

- Le siège de de MTN à Coleah / Conakry
- Centre de clientèle Kaloum / Conakry
- Centre de clientèle Kamsar
- Centre de clientèle Labé
- Centre de clientèle Kankan
- Centre de clientèle N'Nzérékoré

4-2 Les sites GSM

(La liste en annexe)

5. ETENDUE DE LA PRESTATION

Dans le cadre de sa mission, le prestataire réalisera les prestations suivantes :

5-1 Prestations de jour :

Les agents de sécurité de jour assureront les prestations suivantes :

- Contrôle des accès (physiques et matériels) ;
- Orientation des visiteurs ;
- Prévention contre les actes de vols en effectuant des rondes de contrôle à l'intérieur et autour du site;
- Prévention et contrôle des incendies (les agents de gardiennage doivent vérifier régulièrement les moyens de lutte contre l'incendie : extincteurs...),
- Alerte de personnes et/ou services concernés lors d'un incident ;
- Prise des premières mesures en cas d'incident (incendie, ...) ;
- Contrôle de fermeture des portes ;
- Et toutes prestations supplémentaires jugées utiles.

5-2 Prestations de nuit :

- En plus des activités citées plus haut, le prestataire assurera le gardiennage et surveillance des sites en affectant des agents de nuit qui doivent effectuer des rondes toutes la nuit à l'intérieur et autour du site.
- Les agents seront chargés d'identifier, évaluer et contrôler tous les dangers et risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement du site et ses environs.

5-3 Horaires et profil des agents et des superviseurs

Le prestataire assurera 24h sur 24 et 7 jours sur 7 la sécurité et gardiennage au sein des sites. Le prestataire affectera des agents de sécurité et de gardiennage qui doivent répondre au profil suivant :

- Niveau secondaire minimum
- Expérience dans le domaine (1 an minimum)
- Maîtrise des exigences des normes SSF (Sécurité –secourisme –feu)
- Ils doivent être :
- Âgés de 18 à 45 ans



- D'une bonne constitution (état) physique
- Moralement et civiquement irréprochables
- Présentables
- De même, les superviseurs désignés pour assurer le suivi de la bonne exécution des prestations, doivent être :
- Qualifiés (niveau bac minimum)
- Expérimentés dans le domaine (3 ans minimum)

5- 4 Autres Obligations du Soumissionnaire

- Indiquer dans l'offre les moyens, outils, équipements technique nécessaire à l'exécution de la prestation ;
- Il indiquera dans sa proposition sa politique de formation et les programmes de formation exécutés des deux dernières années

6. OFFRE FINANCIÈRE

Suivant visite du site, le soumissionnaire présentera comme suit :

Description	Montant (GNF)
Le tarif mensuel brut par agent	
Le tarif mensuel brut par Superviseur	

- Le soumissionnaire pourra faire une proposition du nombre d'agent par site :

7. CADRE JURIDIQUE

Le soumissionnaire s'engage à souscrire une assurance tout risque dès la signature du contrat et devra fournir lors de sa réponse à l'appel d'offres la copie de moins de **6 (six) mois de ces polices d'assurance à MTN Guinée.**

Ces assurances devront couvrir sa responsabilité civile professionnelle et exploitation.

8. RÉCEPTION ET SOUMISSION DES OFFRES

Pour être valide, les offres devront être soumises sous pli fermé et mentionnées : **A l'attention du Directeur General MTN Guinée**, avec la mention « **RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE SECURITE** » déposées au plus tard, **le 09 Août 2022 à 16h 00**, dans l'urne située au **3ème étage du siège de MTN Guinée sis à Coleah / Matam** ou appeler **664 222 656**.

Les heures d'ouverture des bureaux de MTN Guinée pour la réception des Soumissions sont de 08h 00 à 16h 00 du lundi à jeudi et 08h à 13h les vendredis.



Annexe : Les sites GSM

BSC		
N°	NOMS DES SITES	ZONES
1	Head Office Kaloum BSC	Conakry
2	Data Center Coleah	Conakry
3	Russal BSC Mafofo	Conakry
4	Mamou BSC	Mamou Ville
5	Labé BSC	Labé Ville
6	N'Zérékoré BSC	N'Zérékoré Ville
7	Dubrêka BSC	Dubrêka
Sites GSM		
N°	NOMS DES SITES	REGIONS
1	Ratoma Centre 3	Conakry
2	Nongo 3	Conakry
3	Koloma Marché 2	Conakry
4	Dubrêka 3	Conakry
5	Bentouraya	Conakry
6	Kasogna	Conakry
7	Minière 1	Conakry
8	Taouyah 1	Conakry
9	Koloma 2	Conakry
10	Mabossia 3	Conakry
11	Ambany 4	Conakry
12	Sonfonia Université 2	Conakry
13	Madina 2	Conakry
14	Mafofo CBG	Conakry
15	Demoudoula 3	Conakry
16	Ratoma Centre 2	Conakry
17	Ambany 3	Conakry
18	Gamal	Conakry
19	Bailobaya 3	Conakry
20	Sonfonia Gare 3	Conakry
21	Gbessia Port 3	Conakry
22	Yimbaya 2	Conakry
23	Gbessia 3	Conakry
24	Matam 2	Conakry
25	Faban	Conakry
26	Gbessia Centre	Conakry
27	Coleah Domino	Conakry
28	Mafanco 2	Conakry
29	Madina 3	Conakry
30	Madina 7	Conakry
31	Ministère des Finances	Conakry
32	Condetto	Conakry
33	Sangoyah 4	Conakry
34	Canadien 2	Conakry
35	Sanfils 2	Conakry
36	Yimbaya 3	Conakry

Sites GSM (suite)		
N°	NOMS DES SITES	REGIONS
37	Marché Aviation	Conakry
38	Enfa Marché 2	Conakry
39	Marché Sonfonia 2	Conakry
40	Taouyah 2	Conakry
41	Madina 6	Conakry
42	Bambéto 3	Conakry
43	Enco 5 Marché	Conakry
44	Keitaya 3	Conakry
45	Kobaya 3	Conakry
46	Kipé 4	Conakry
47	Lambagny Issec	Conakry
48	KM 36	Coyah
49	Kagbelén 3	Dubrêka
50	Dubrêka 4	Dubrêka
51	Kamsar Transport	Kamsar
52	Kamsar 7	Kamsar
53	Kamsar 11	Kamsar
54	Kamsar 10	Kamsar
55	Kankan 8	Kankan
56	Kankan 13	Kankan
57	Siguiri 9	Kankan
58	Siguiri 7	Kankan
59	Kankan 14	Kankan
60	Kindia 8	Kindia
61	Kindia 10	Kindia
62	Labé 9	Mamou
63	Labé 13	Mamou
64	Labé 5	Mamou
65	Mamou 5	Mamou
66	N'Zérékoré 14	N'Zérékoré
67	N'Zérékoré 16	N'Zérékoré
68	Mafofo 3	Conakry
69	Kankan 17	Kankan
70	Kankan 15	Kankan
71	Marché T8	Conakry
72	Enfa 4	Conakry
73	Kipé 5	Conakry
74	Kakimbo 3	Conakry
75	Nongo 6	Conakry
76	Bonfi	Conakry
77	Ecole Dabondi	Conakry
78	Sangoyah 5	Conakry
79	Dubrêka 5	Dubrêka
80	Ambani 5	Conakry
81	Carrefour Célibataire	Conakry